

Colette LANGLADE
Députée de la Dordogne
Vice-présidente du Conseil général

Monsieur Laurent HEMIDY
Président du Centre INRA
Route de Saint-Cyr
78 026 VERSAILLES CEDEX

CL/JN/17/03/14

Nontron, le 17 mars 2014

Monsieur le Président,

Des représentants du Collectif « Pas d'OGM 24 » et Agro Bio Périgord que nous avons rencontrés le 27 février dernier nous ont informés de la réalisation d'une étude en Dordogne entre 2007 et 2011 par Bio d'Aquitaine et le réseau Semences Paysannes en collaboration avec votre centre de recherche.

Cette étude portait sur les flux de pollen de maïs et fait apparaître une pollinisation croisée entre deux variétés de maïs. Les résultats de ces travaux revêtent une importance capitale puisqu'ils confirmeraient la coexistence impossible entre maïs OGM et maïs populations ou biologiques.

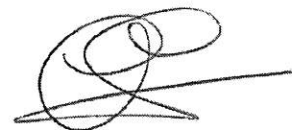
A ce jour, les résultats n'ont pas été publiés, ce que nous jugeons regrettable.

Aussi, nous nous associons à la demande des collectifs « Pas d'OGM » d'Aquitaine de publication de ces résultats qui pourraient également présenter un intérêt pour les décisions politiques à venir sur la législation des OGM.

Nous vous remercions vivement par avance de l'attention que vous accorderez à notre requête et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.



Pascal DEGUILHEM
Député de la Dordogne



Colette LANGLADE
Députée de la Dordogne